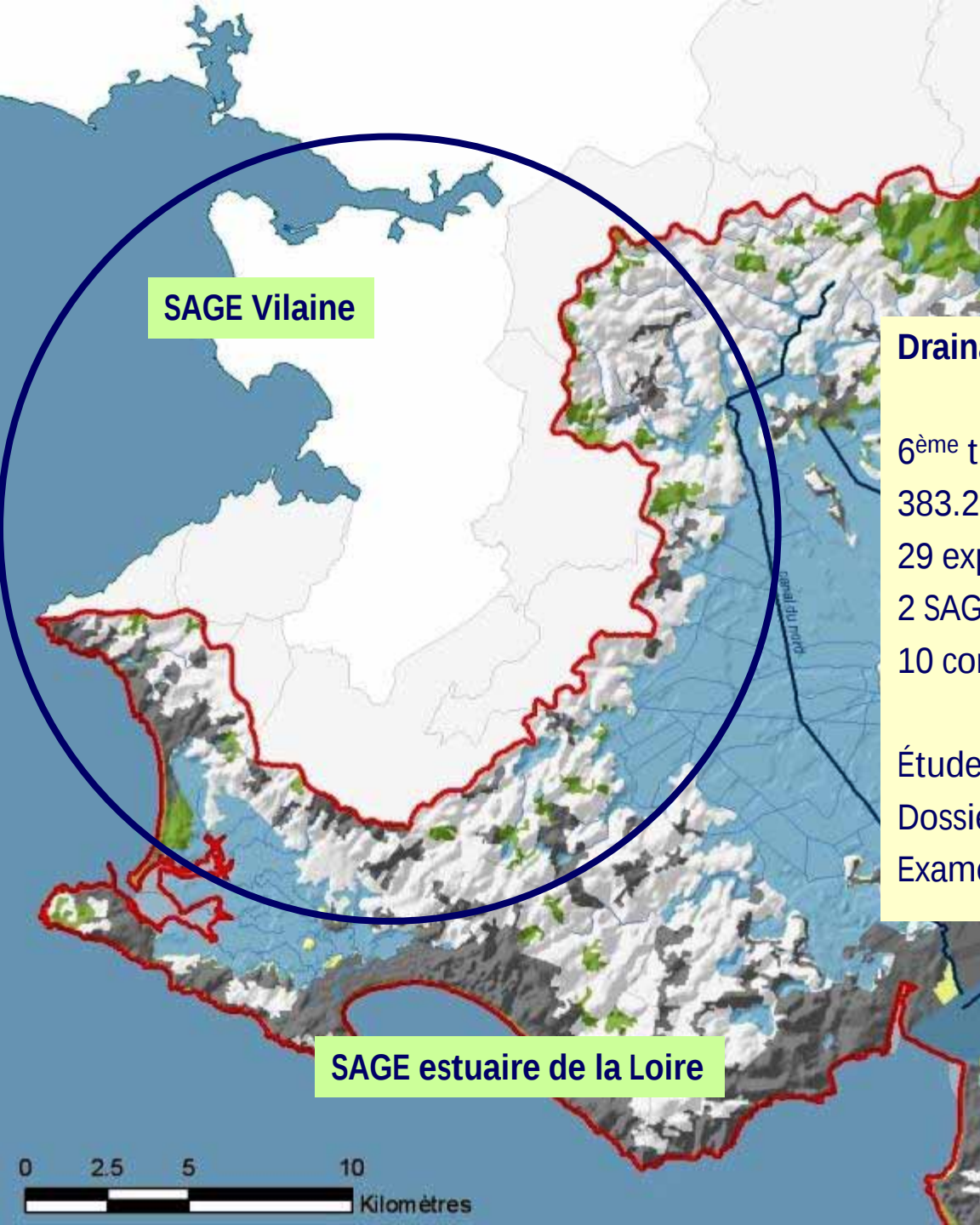


Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



SAGE Vilaine

Drainage collectif

6^{ème} tranche de drainage

383.21 ha dont 30.11 ha étudiés précédemment

29 exploitations

2 SAGE concernés

10 communes

Étude engagée en 2008

Dossier déposé à la PEMA en 2009

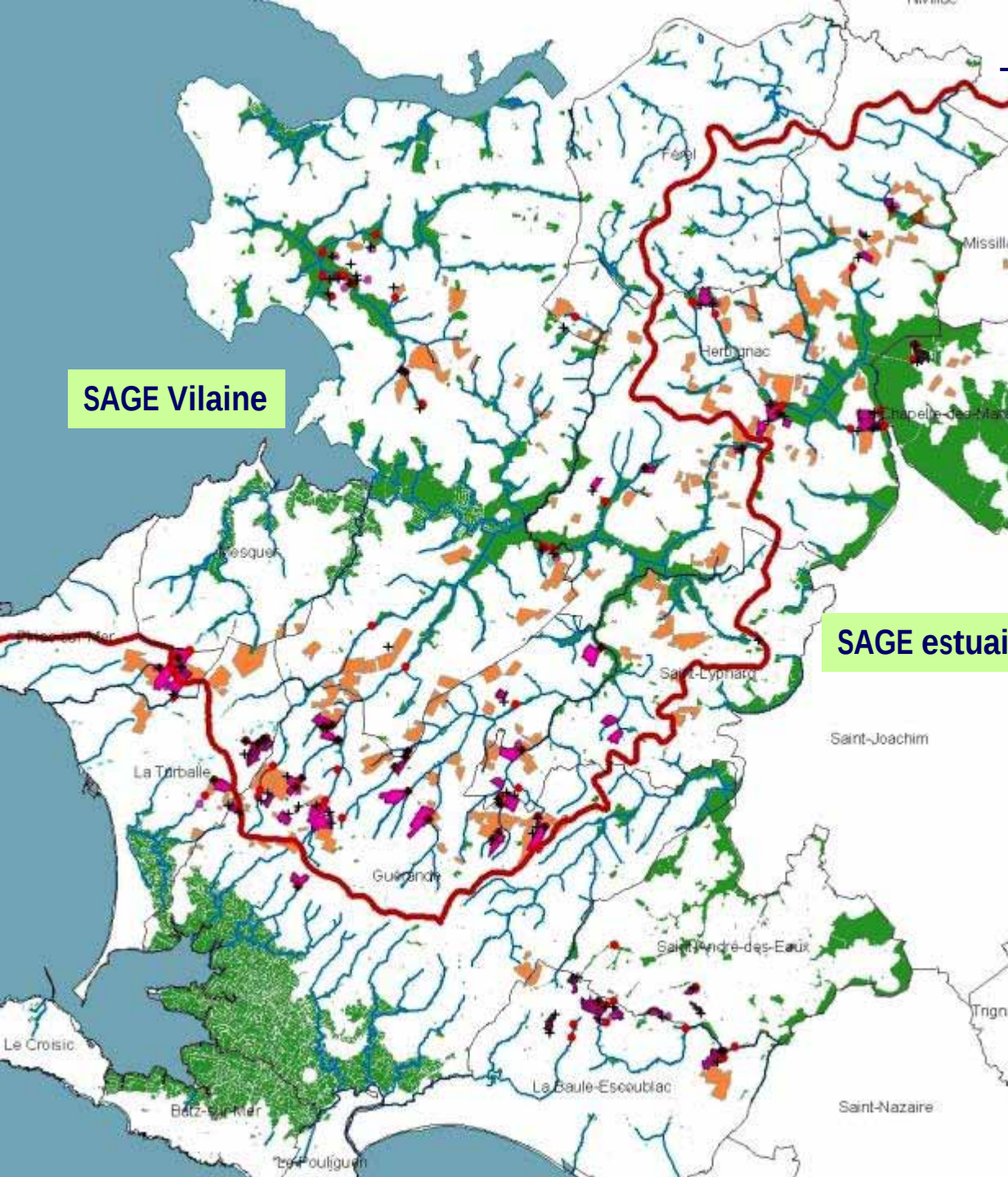
Examen par le bureau du SAGE 2012

SAGE estuaire de la Loire

0 2.5 5 10
Kilomètres

Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



SAGE Vilaine

SAGE estuaire de la Loire

+ Point de décharge

• Point de rejet

Parcelles soumises au drainage

Zone humide (inventaires communaux)

Zones déjà drainées

Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire

Cours d'eau (inventaires communaux)

0 1 500 3 000 6 000 Mètres

Le projet et le SAGE

Qualité des milieux

- **Article 1** – protection des zones humides

En application de l'article L.211-1 du code de l'environnement, les zones humides (cf. notamment liste à l'annexe 2 et carte page suivante) :

- seront protégées dans leur intégrité spatiale et leurs fonctionnalités. Les remblaiements, affouillements, exhaussements de sols, dépôts de matériaux, assèchements, drainages et mises en eau y seront interdits sauf dans le cadre d'un projet relevant de l'article 2. Cet alinéa ne s'applique pas aux programmes de restauration de milieux visant une reconquête ou un renforcement des fonctions écologiques d'un écosystème ;
- devront faire l'objet d'une gestion permettant de préserver leurs fonctionnalités.

Cet article sera notamment applicable aux zones humides d'intérêt environnemental particulier visées au 4 du II de l'article L. 211-3. Ces zones sont identifiées au sein du PAGD du SAGE.

- **Article 2** – niveaux de compensation suite à la destruction de zones humides

Alimentation en eau et gestion quantitative (de façon indirecte)

- **Article 12** – règles concernant la gestion des eaux pluviales

Analyse du dossier uniquement dans le périmètre du SAGE estuaire de la Loire

Aucune référence au règlement et au PAGD du SAGE, des généralités

Qualité globale des dossiers à venir à améliorer. Lisibilité, cartographie, approche transverse
exemple : programmes de restauration des milieux, etc.

Opportunité d'une discussion avec Chambre d'agriculture, PEMA et bureaux d'études ?

Qualité des milieux

- Identification des ZH et des enjeux environnementaux :
 - Natura 2000
 - Zones humides d'intérêt national + convention RAMSAR
 - Définition loi sur l'eau (arrêté ministériel 2008 modifié en 2009)
 - Inventaires communaux
- 6 zones humides identifiées retirées du programme de drainage
- 31 mares recensées, 18 dans le périmètre du SAGE estuaire de la Loire. Diagnostic du biotope et des biocénoses (8 fiches dans le dossier) – période printemps et début de l'été 2009.
 - 11 conservées
 - 5 comblées dont une avec batraciens (grenouille verte)
 - 2 aménagées en « mesure compensatoire hydraulique »

Qualité des milieux

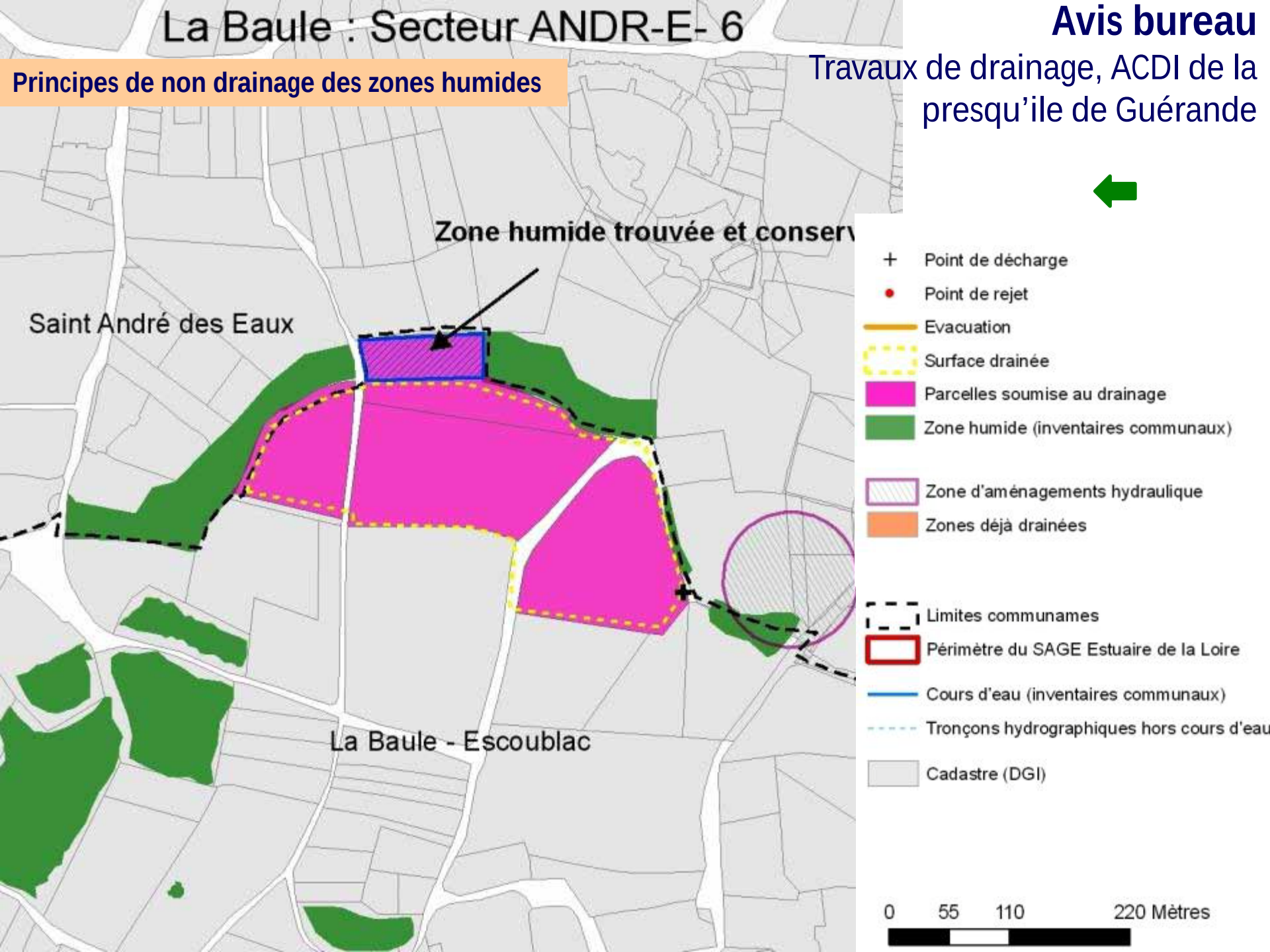
- **Principes de non drainage des zones humides appliqué assez largement** 
- **Cependant :**
 - Mares comblées sans compensation.
Dans le dossier « compensation » signifie gestion de l'hydraulique.
 - Diagnostic ne démontre pas d'intérêt particulier des mares mais une mare entretenue et connectée redevient rapidement intéressante (stockage d'eau, biologie, etc.)
 - Mare avec batraciens (protégés) ne peut être comblée. Plusieurs choix :
 1. Éviter le comblement ?
 2. Restaurer des mares existantes dégradées et déplacer les animaux / demander une compensation au double ?
 - Question de l'alimentation en eau des zones humides situées en bordure de zone drainée?
Une évaluation dans le dossier complémentaire d'avril 2010

Quelles évolutions proposer pour ce dossier engagé dans une procédure loi sur l'eau depuis octobre 2009 et complété en mai 2010 ?

Des améliorations possibles? Trois exemples 

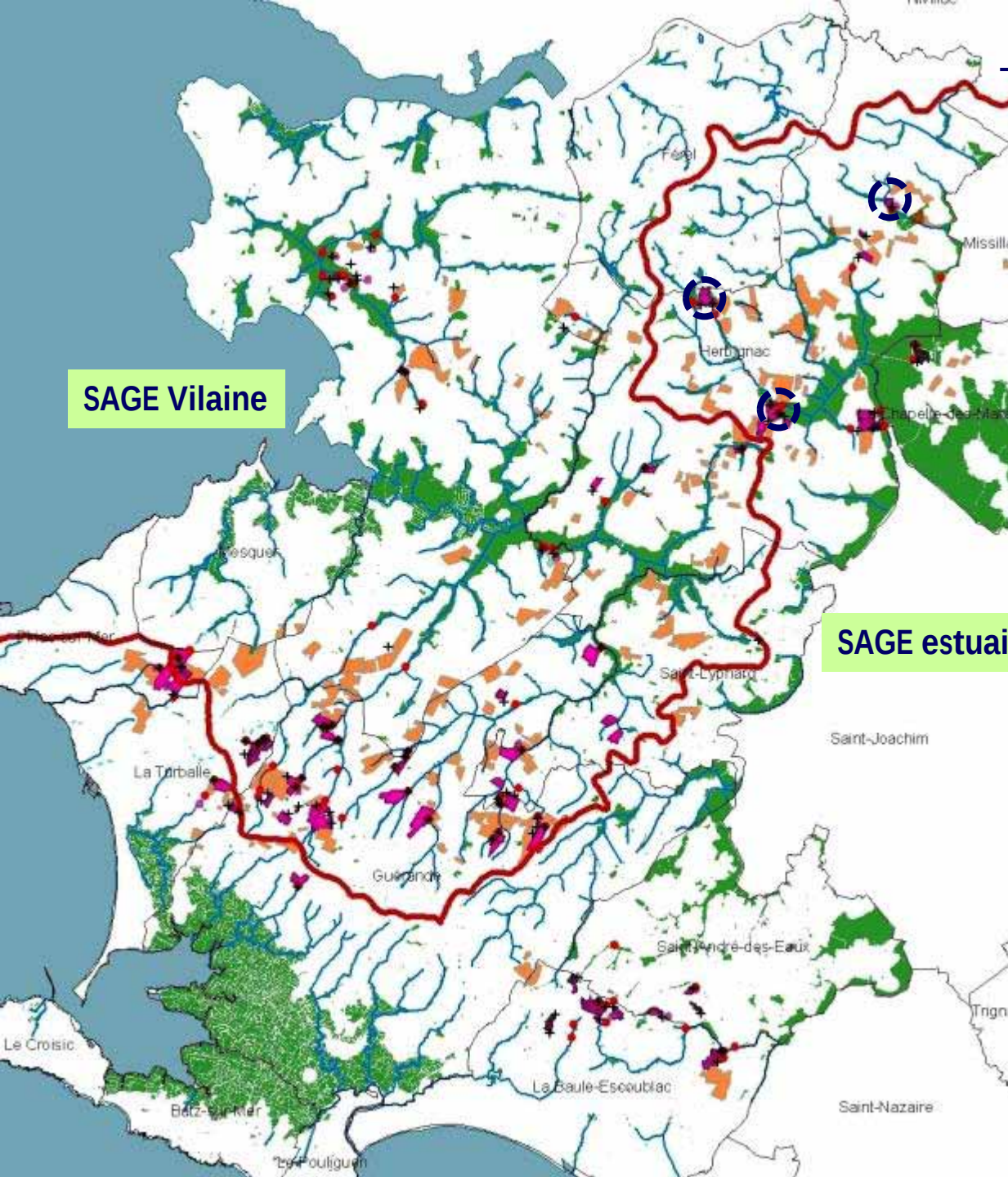
Principes de non drainage des zones humides

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



SAGE Vilaine

SAGE estuaire de la Loire

+ Point de décharge

• Point de rejet

Parcelles soumises au drainage

Zone humide (inventaires communaux)

Zones déjà drainées

Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire

Cours d'eau (inventaires communaux)

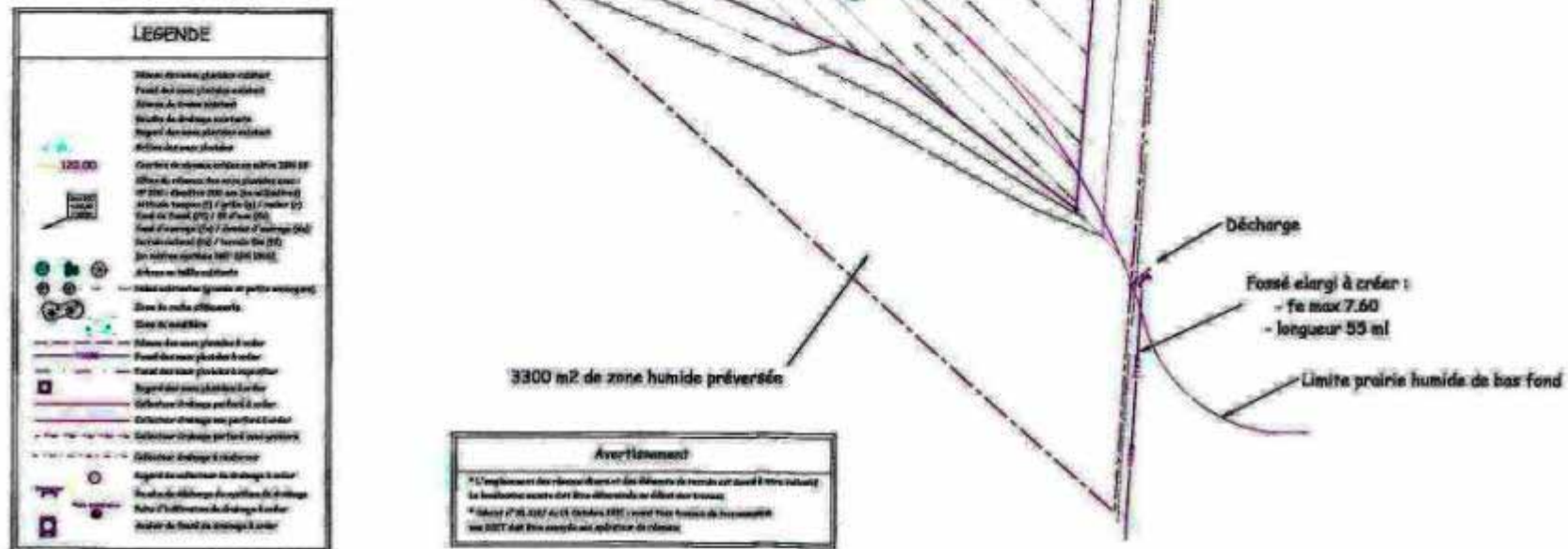
0 1 500 3 000 6 000 Mètres

Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la presqu'île de Guérande

Origine : débordement cours d'eau et ruissellement du BV
Impact jugé négligeable

Déversement drainage vers ZH, élargissement de fossés sur 55 m



Principes de non drainage des zones humides

Ilot HERB-ZD-50 : Retrait de la prairie de bas fond

Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



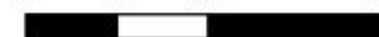
Question de l'alimentation en eau des zones humides situées en
bordure de zone drainée?

Origine : débordement cours d'eau et ruissellement du BV
Impact jugé négligeable

Déversement drainage vers ZH, élargissement de fossés sur 55 m

Piquetage sur le terrain avec
gestionnaire milieux ?

0 55 110 220 Mètres

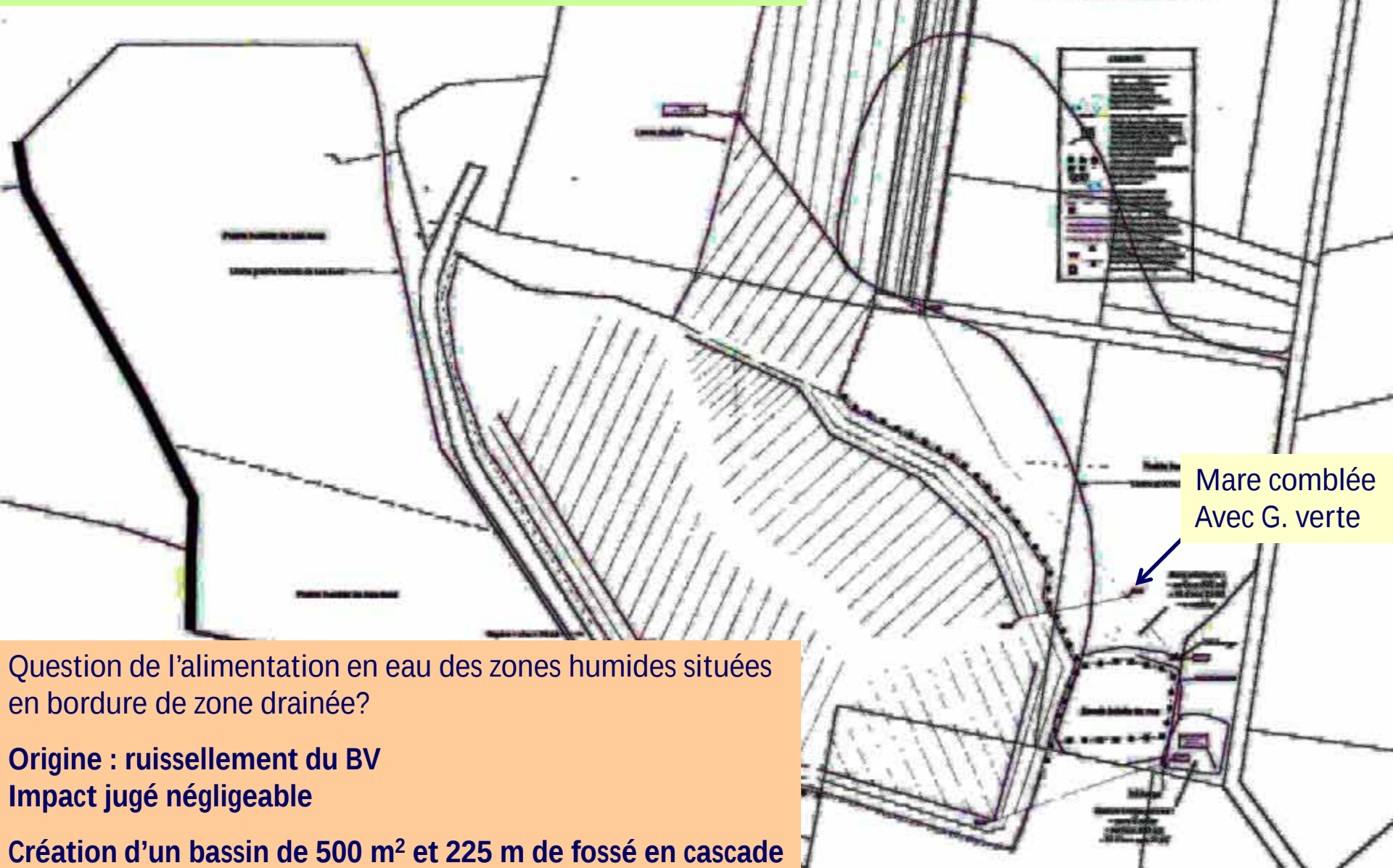


Principes de non drainage des zones humides

IRF

**Ilot HERB-XC-165 : Une prairie de bas fond n'est pas drainée
+ bande boisée de rive**

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



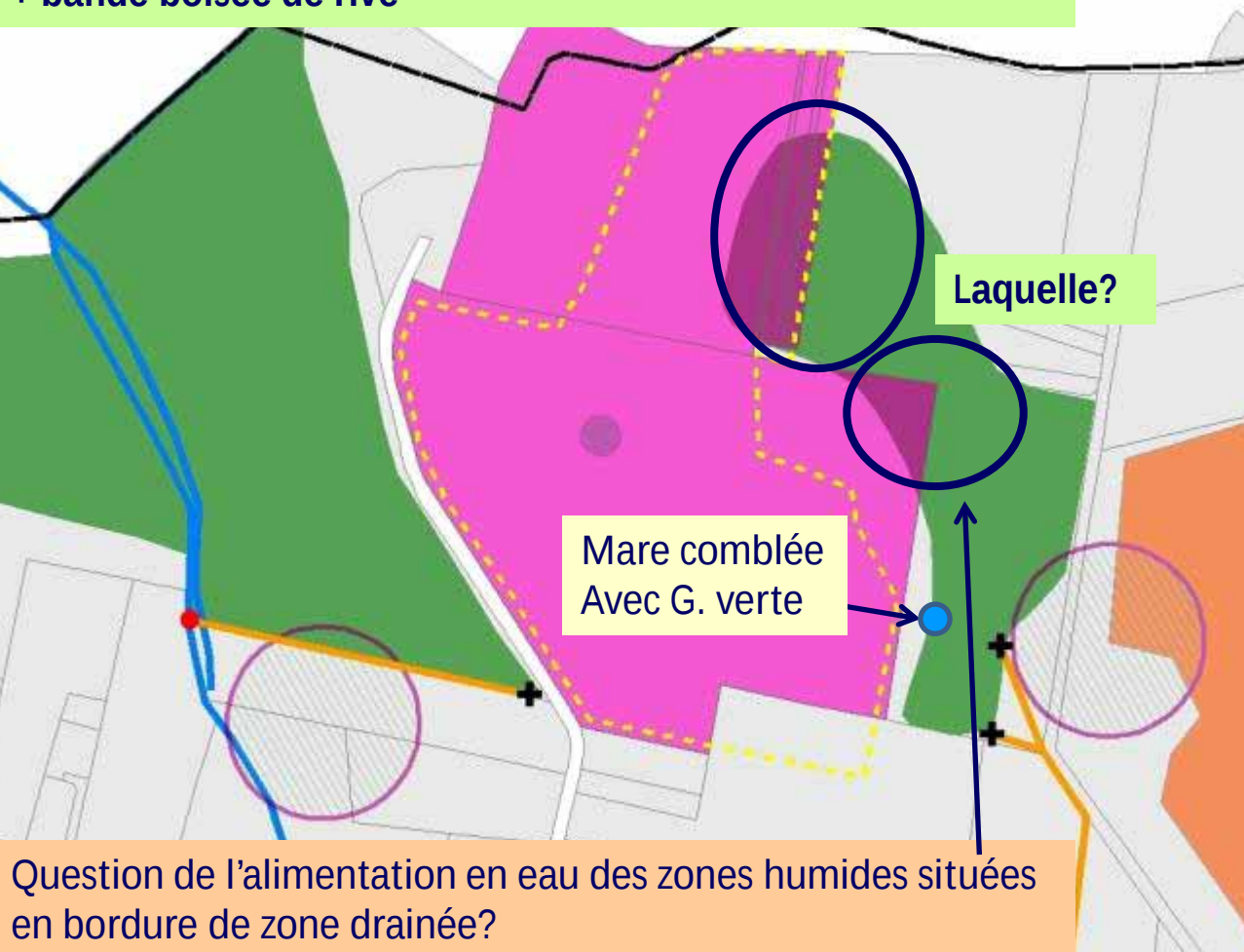
Herbignac : Secteur HERB-XC-165

Avis bureau

Principes de non drainage des zones humides

Ilot HERB-XC-165 : Une prairie de bas fond n'est pas drainée
+ bande boisée de rive

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



- + Point de décharge
- Point de rejet
- Evacuation
- Surface drainée
- Parcelles soumises au drainage
- Zone humide (inventaires communaux)
- ▨ Zone d'aménagements hydraulique
- Zones déjà drainées
- - - Limites communales
- ▭ Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire
- Cours d'eau (inventaires communaux)
- Tronçons hydrographiques hors cours d'eau
- Cadastre (DGI)

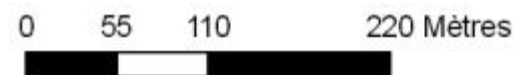
Question de l'alimentation en eau des zones humides situées
en bordure de zone drainée?

Origine : ruissellement du BV
Impact jugé négligeable

Opportunité comblement ?

Piquetage sur le terrain avec gestionnaire milieux ?

Création d'un bassin de 500 m² et 225 m de fossé en cascade



Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la presqu'île de Guérande

Origine : débordement cours d'eau et variation des marais

Écoulement drainage vers ZH. Forme fossé modifiée en noue sur 110 m

presqu'île de Gu

Question de l'alimentation en eau des zones humides situées en bordure de zone drainée

Origine : débordement cours d'eau et var
des marais

Impact jugé négligeable

Écoulement drainage vers ZH. Forme foss
modifiée en noue sur 110 m

Herbignac : Secteur HERB-ZN-237

Mare comblée

Piquetage sur le terrain avec
gestionnaire milieux ?



Question de l'alimentation en eau des zones humides situées en bordure de zone drainée?

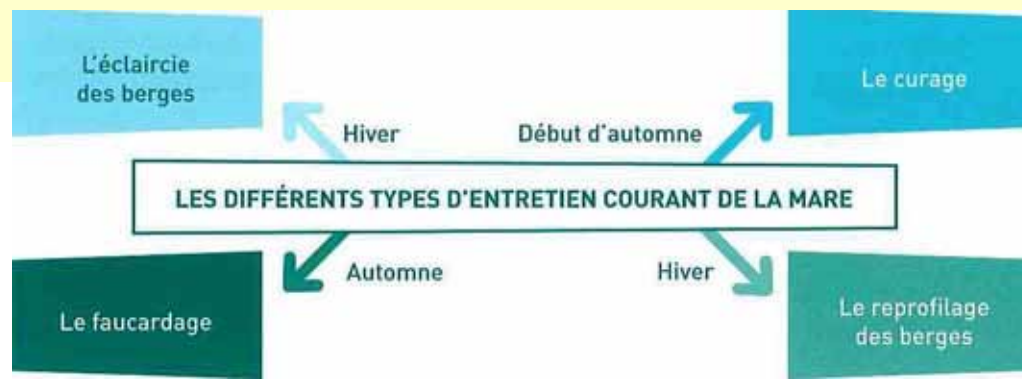
Origine : débordement cours d'eau et variation des marais
Impact jugé négligeable

Écoulement drainage vers ZH. Forme fossé modifiée en noue sur 110 m

Alimentation en eau et gestion quantitative

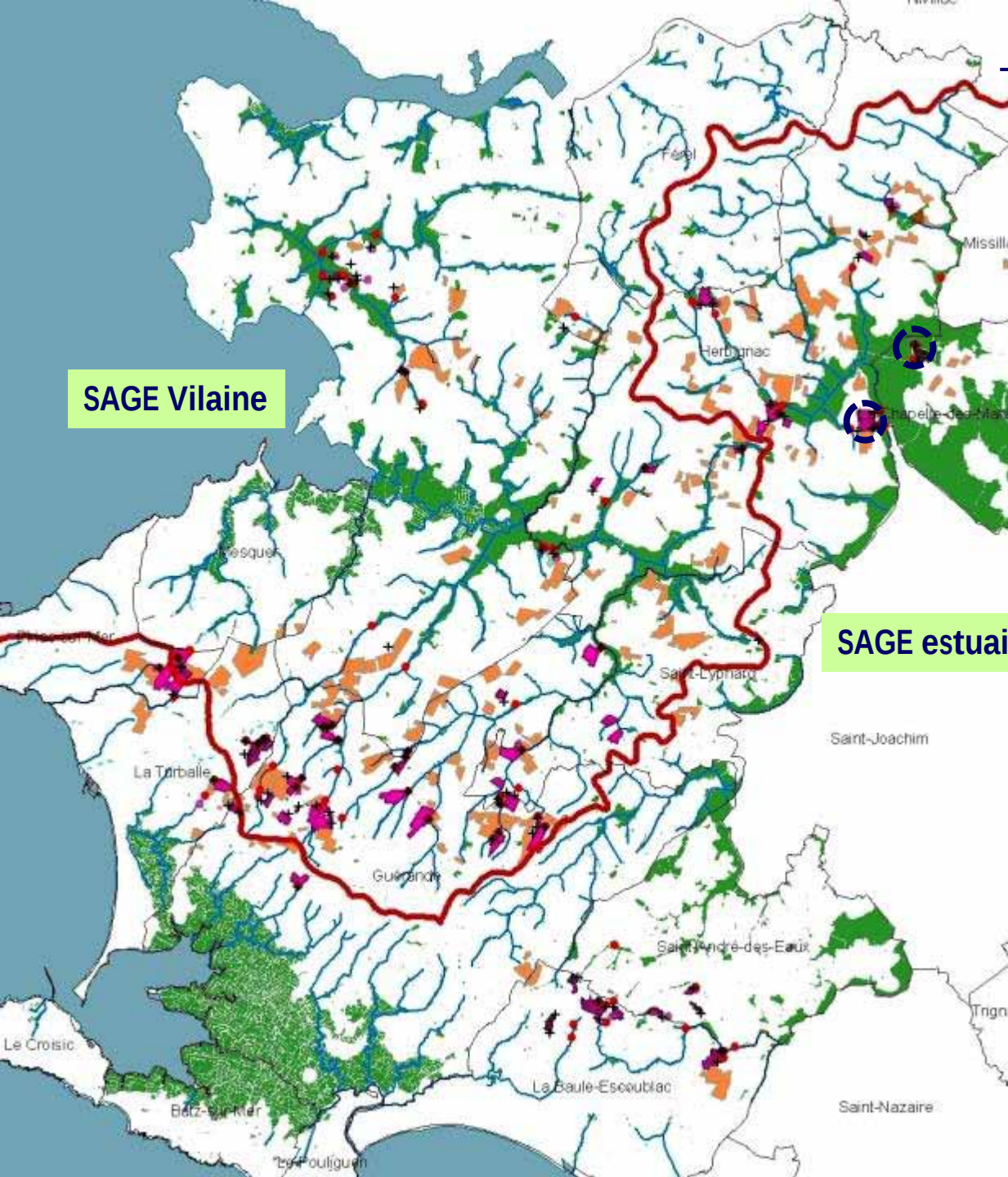
- Mesures compensatoires dédiées à la régulation des débits (réserves existantes, noues, fossés élargis, fossés en débordement, fossés en cascade) au contact des ZH
- Débit de fuite du réseau de drainage : 1.2 l/s/ha
- Question de l'alimentation en eau des zones humides situées en bordure de zone drainée?
- Pas d'arrachage de haies – plantation de 380 m
- Mares
 - 11 conservées
 - 5 comblées dont une avec batraciens (grenouille verte – présence faible)
 - 2 aménagées en « mesure compensatoire hydraulique » (une avec présence faible de libellules)

Question des compensations, approche des continuités hydrauliques



Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



- + Point de décharge
- Point de rejet
- Parcels soumis au drainage
- Zone humide (inventaires communaux)
- Zones déjà drainées
- Périmètre du SAGE Estuaire de la Loire
- Cours d'eau (inventaires communaux)

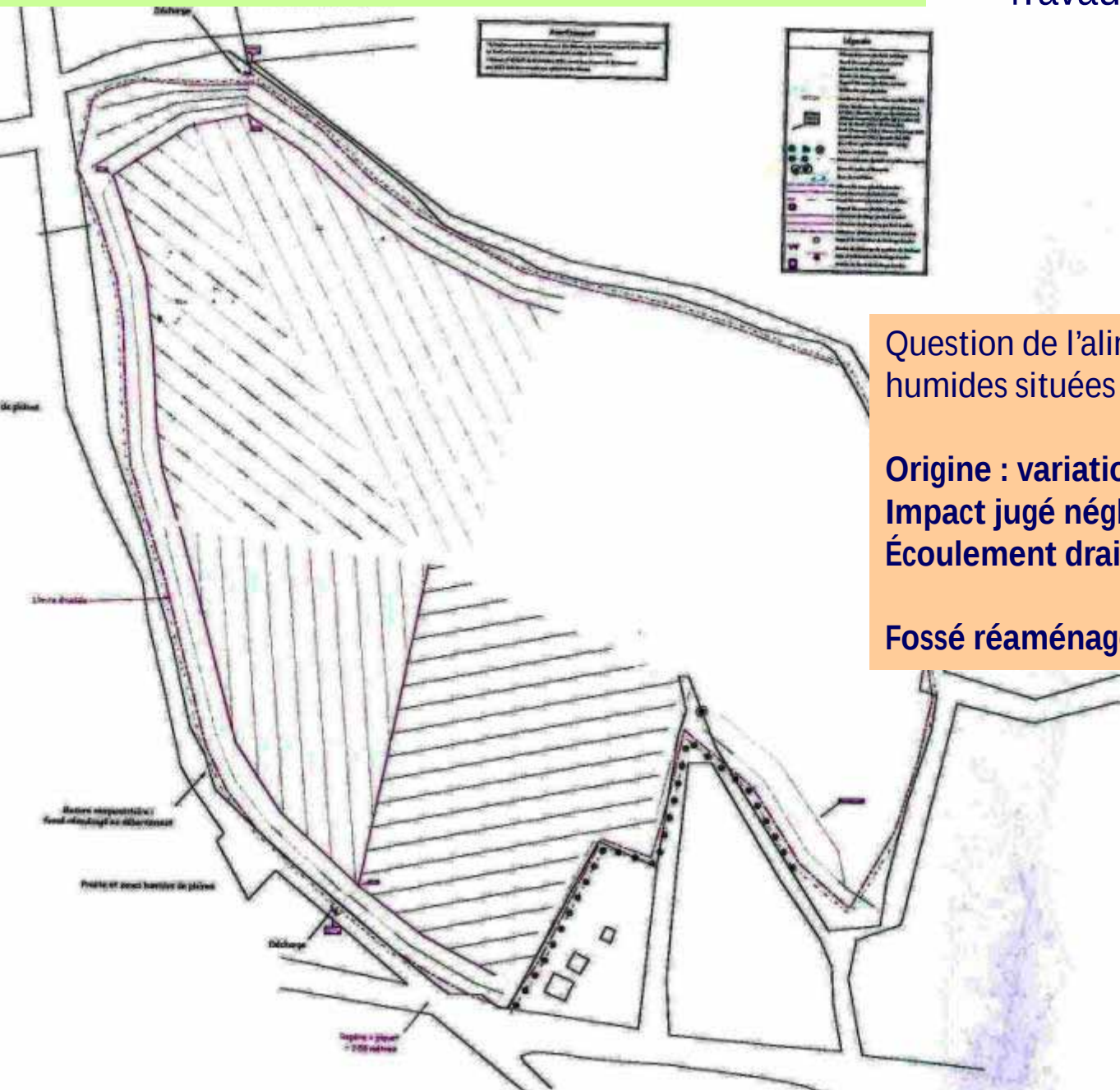
0 1 500 3 000 6 000 Mètres



Ilot CHAP-L-2
Proche marais et lande humide de plaine

Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



Question de l'alimentation en eau des zones humides situées en bordure de zone drainée?

Origine : variation des marais
Impact jugé négligeable
Écoulement drainage vers ZH

Fossé réaménagé en débordement

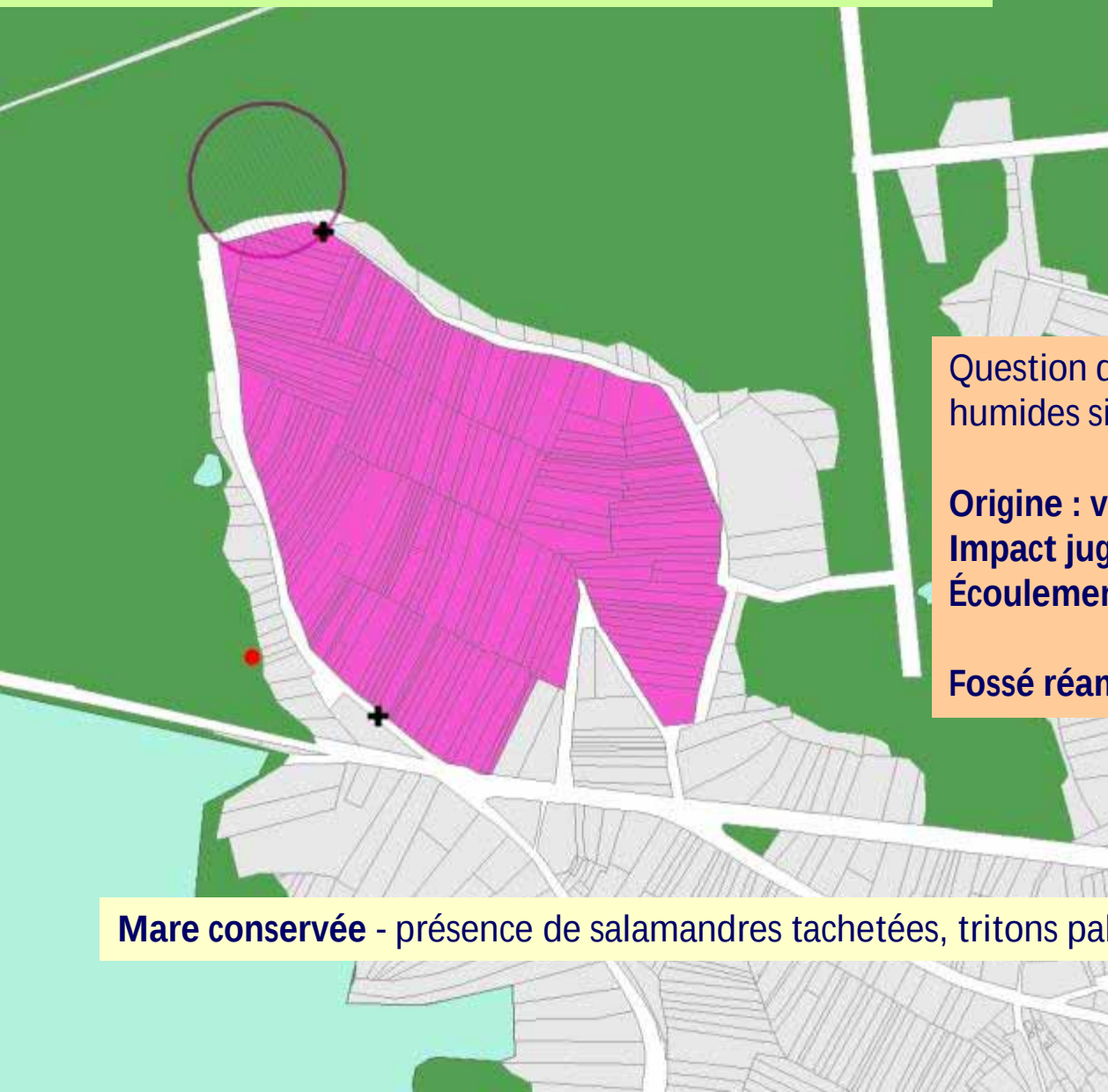
Chapelle-des-Marais : Secteur CHAP-L-2

Avis bureau

Ilot CHAP-L-2

Proche marais et lande humide de plaine

**Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande**



**Question de l'alimentation en eau des zones
humides situées en bordure de zone drainée?**

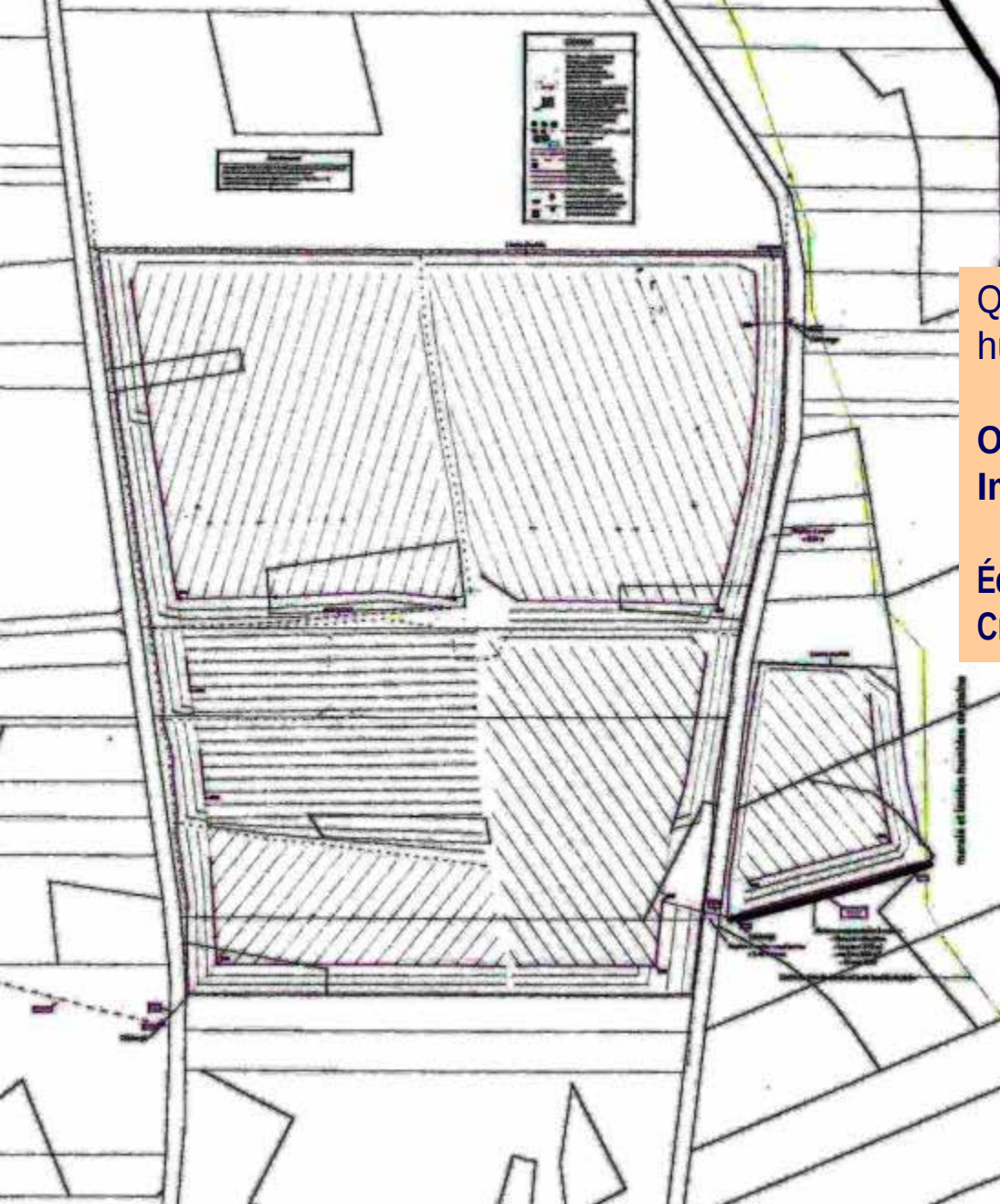
Origine : variation des marais

Impact jugé négligeable

Écoulement drainage vers ZH

Fossé réaménagé en débordement

Mare conservée - présence de salamandres tachetées, tritons palmés, grenouilles agiles



Question de l'alimentation en eau des zones humides situées en bordure de zone drainée?

Origine : variation des marais
Impact jugé négligeable

Écoulement drainage vers ZH
Création d'une noue de 270 m

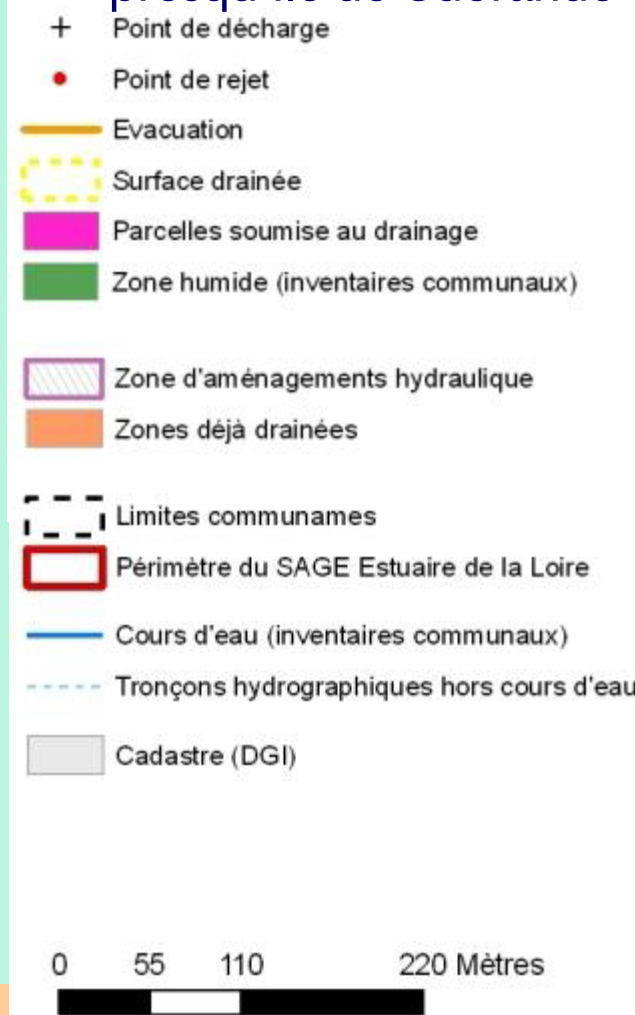
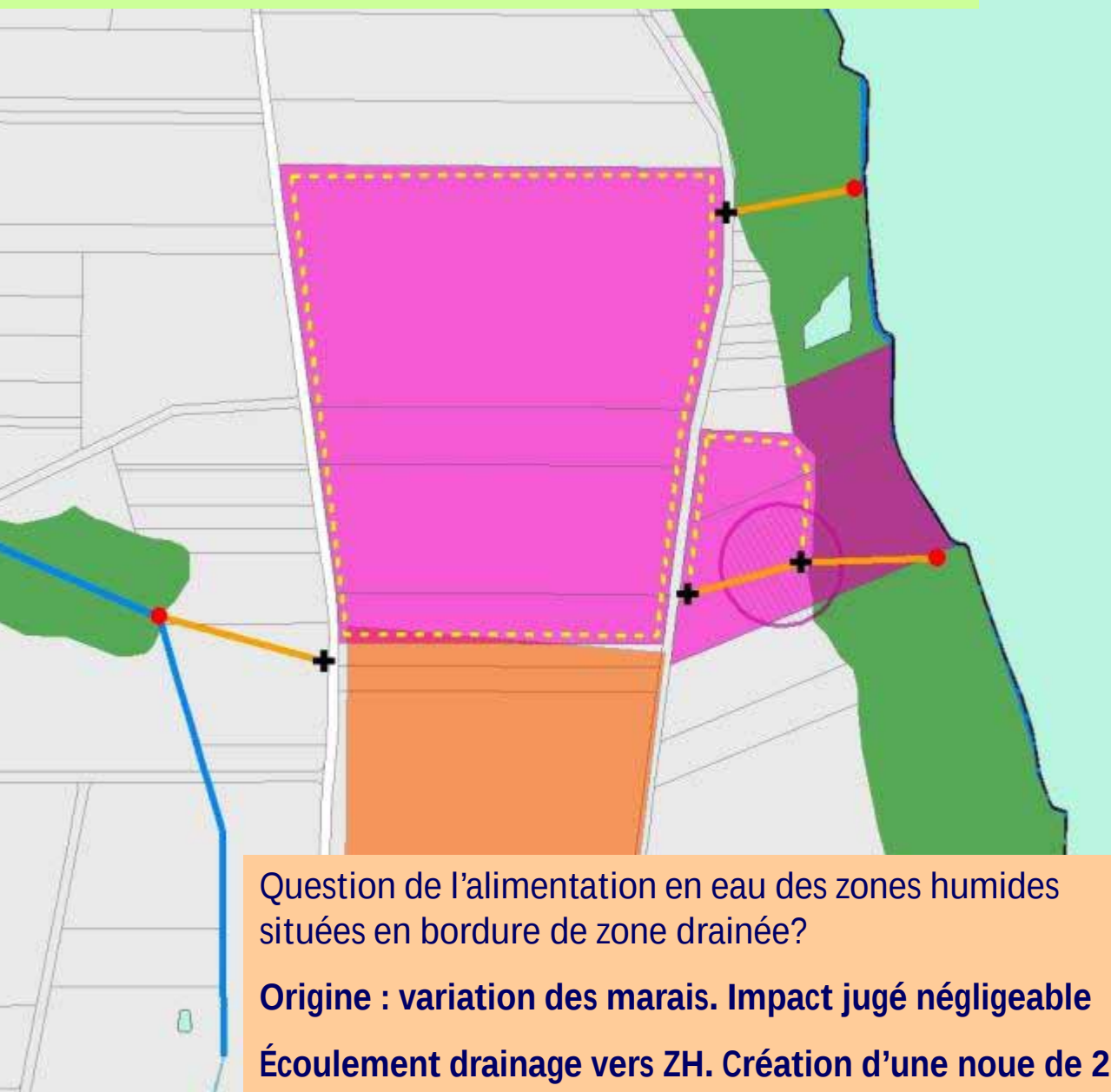
Herbignac : Secteur HERB-ZS-32

Ilot HERB-ZS-32

Proche marais et lande humide de plaine – N 2000

Avis bureau

Travaux de drainage, ACDI de la
presqu'île de Guérande



Question de l'alimentation en eau des zones humides
situées en bordure de zone drainée?

Origine : variation des marais. Impact jugé négligeable

Écoulement drainage vers ZH. Création d'une noue de 270 m

Que retenir ?

- Un dossier ancien initié avant le SDAGE et le SAGE. Le maître d'ouvrage a engagé les études en 2008.
- Une prise en compte des inventaires de zones humides réalisés par les communes et un respect global de l'engagement de ne pas drainer ces espaces. Cependant dans le périmètre du SAGE estuaire de la Loire, détection de trois secteurs où des améliorations sont possibles : ilots HERB-ZD-50, HERB-XC-165, HERB-ZN-237
- Cas des mares. Le dossier ne comprend pas une fiche de synthèse sur l'ensemble des mares. Un exemple trois mares listées dans le dossier, sans fiche descriptive sont conservées. Celles-ci connues par les acteurs locaux contiennent des batraciens.
- Celles qui sont détruites :
 - Une contient des batraciens. Soit pas de destruction, si elle est détruite : déplacement des batraciens et demander une compensation.
 - Étude montre que de nombreuses mares doivent pouvoir être nettoyées, rendues intéressantes sur le plan biologique. Sélectionner celles présentant une connectivité possible avec le réseau hydraulique.
 - Quand des mesures compensatoires hydrauliques sont mise en œuvre (transformation de mares existantes) demander une conception compatible avec la présence d'insectes, de batraciens?
- Demander un rapprochement avec les gestionnaires des milieux avant toute réalisation des travaux (PNR Brière, Structures référentes : Cap Atlantique, Syndicat du bassin versant du Brivet) : réunion de chantier, etc. Objectif améliorer la protection des milieux lors de la mise en œuvre des travaux et affiner les modalités de restitution des eaux de drainage.
- Demander une amélioration globale de la qualité des dossier (approche transverse, lisibilité, etc.)